

ARRAS

# ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

2018 - 2019



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## SOMMAIRE

L'université d'Artois.....	p.2
Participer à la vie démocratique.....	p.3
Le Pôle d'Arras.....	p.4
Plan du Campus.....	p.5

Mon inscription et ma carte étudiante.....	p.6
Mon espace numérique de travail (ENT).....	p.7
La maison des Langues.....	p.7
La bibliothèque universitaire.....	p.8
Les relations internationales.....	p.9
Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle.....	p.10
Le Hubhouse.....	p.11
FCU - Formation Continue Universitaire.....	p.12

Service de Santé Universitaire.....	p.13
Service Vie étudiante - mission handicap.....	p.14
Le sport à l'université.....	p.15
Le service vie culturelle et associative.....	p.16
L'engagement étudiant.....	p.17
La césure.....	p.17
Se loger, se restaurer, se déplacer.....	p.18
Contacts utiles et temps forts.....	p.19

## L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Implantée sur les sites d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin, l'université d'Artois accueille plus de 11500 étudiants.

### Multipolaire

Créée en 1992, l'université d'Artois comprend 8 UFR, 2 IUT et 18 centres de recherche.

### De taille humaine

Université moderne et dynamique, elle répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

### Pluridisciplinaire

Elle propose un large choix de formations allant de Bac+2 à Bac+8 dans les domaines suivants :

- ♦ Arts, Lettres, Langues
- ♦ Droit, économie, Gestion
- ♦ Sciences humaines et sociales
- ♦ Sciences, Technologies, Santé



# PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE

**L'avis des étudiants compte !** Ils peuvent participer à la vie politique de l'université en siégeant dans les différents conseils et commissions, ou en votant pour leurs représentants.

## LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DES UFR ET IUT

Les UFR et IUT disposent d'un conseil au sein duquel les étudiants sont représentés. Ce conseil délibère sur les créations de formations, les programmes des formations, les modalités de contrôles de connaissances, etc. Ces propositions sont ensuite soumises aux conseils de l'université.

## LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DANS LES CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Tous les deux ans, des élections ont lieu où chaque étudiant inscrit peut se présenter.

♦ **Le Conseil d'Administration (CA)** : instance décisionnelle de l'université, il détermine la politique de l'Établissement, vote le budget, approuve les comptes. Il fixe la répartition des emplois dans l'université et approuve le contrat d'établissement (6 sièges pour les étudiants).

♦ **Le Conseil Académique (C.aC)** : donne son avis ou émet des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation, etc. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il exerce le pouvoir disciplinaire. Il élit le vice-président étudiant.

Il comprend deux commissions :

- **La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)** est consultée sur les programmes des formations, arrête les modalités d'examens et toutes les mesures visant à favoriser la vie et la réussite des étudiants (sport, culture, vie associative...) (16 sièges pour les étudiants).

- **La Commission Recherche (CR)** : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires (5 sièges pour les étudiants).



# PÔLE D'ARRAS

À moins de 10 minutes du centre-ville, le pôle arrageois accueille plus de 4000 étudiants répartis sur 4 composantes :

- ♦ UFR d'Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS)
- ♦ UFR d'Histoire, Géographie, Patrimoines
- ♦ UFR de Langues Étrangères
- ♦ UFR de Lettres et Arts

Le pôle universitaire, au travers de chacune de ses composantes, offre un parcours de formation complet, depuis la Licence jusqu'au Doctorat, en passant par le Master.

1

## Université d'Artois

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax : 03 21 60 37 37

Études, inscriptions et sécurité sociale étudiante :

Tél. 03 21 60 37 72

### Scolarité :

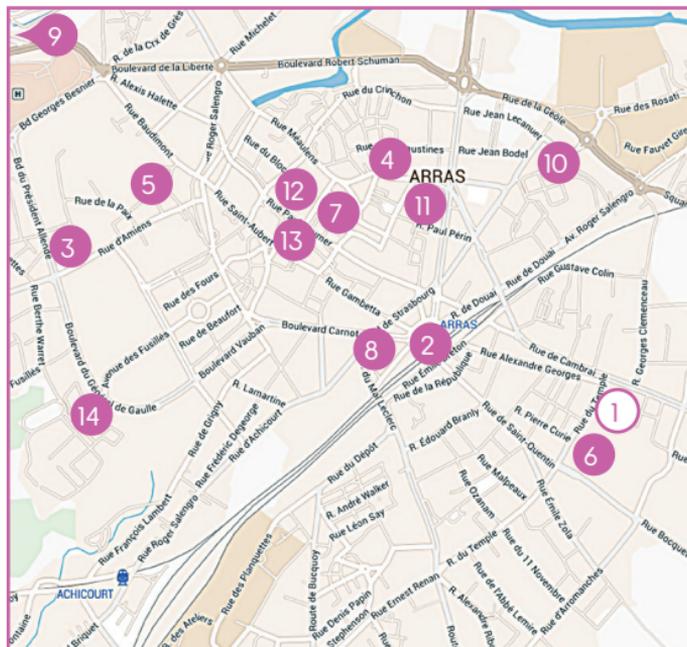
EGASS - Tél. 03 21 60 49 47 - fegass@univ-artois.fr

HGP - Tél. 03 21 60 49 87 - histoire-geographie

@univ-artois.fr

Langues - Tél. 03 21 60 38 98 - langues@univ-artois.fr

Lettres - Tél. 03 21 60 37 25 - lettres@univ-artois.fr



1. Université d'Artois

2. Gare

3. Conseil départemental

4. Mairie

5. Préfecture

6. Canopé Arras / ESPE

7. Office de Tourisme

8. Centre Européen Atria

9. Maison de l'Emploi

et de la formation

10. Artois Expo

11. Cinémovida

12. Palais Saint-Vaast

Médiathèque

13. Théâtre

14. La Citadelle



# MON INSCRIPTION ET MA CARTE ÉTUDIANTE

La carte multiservices PASS SUP LNF vous sera envoyée après votre inscription à l'université pour l'année 2018-2019. Elle est strictement personnelle. Cette carte à puce vous permet d'accéder à certains droits et services :

- ♦ Elle atteste de votre statut d'étudiant
- ♦ Elle permet l'accès à certains bâtiments
- ♦ Elle permet de payer dans les restaurants et cafétérias du CROUS
- ♦ Elle permet d'emprunter des ouvrages dans les bibliothèques universitaires (BU)
- ♦ Elle vous offre des réductions (lieux culturels, loisirs...)

Vous conserverez votre carte durant toute la durée de votre formation. Seul l'hologramme de l'année est à renouveler lors de vos inscriptions annuelles.



Lors de l'inscription, vous récupérez votre numéro étudiant sur le certificat de scolarité envoyé avec la carte multiservices. Vous pouvez alors activer votre compte sur l'ENT en vous rendant à l'adresse [ent.univ-artois.fr](http://ent.univ-artois.fr) et en suivant les instructions (Rubrique **Vous êtes étudiant**, sous-rubrique **Activer votre compte**). Cela vous donne accès à l'ensemble des services numériques dont : ♦ ENT et webmail ♦ Wifi

Vous pourrez alors recevoir sur votre messagerie institutionnelle (votre adresse mail, de la forme prenom\_nom@ens.univ-artois.fr, est indiquée sur la quittance reçue avec la carte multiservices) un mail permettant l'activation de votre compte IZLY qui vous donne accès aux services de restauration du CROUS. Une fois votre compte IZLY activé, vous pourrez alors recharger le porte-monnaie en ligne ou via un smartphone.

# MON ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

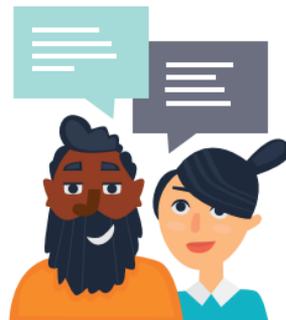


L'ENT constitue le point d'entrée pour tous vos services, informations et ressources numériques. Il est accessible en permanence via internet, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il regroupe en particulier les accès à :

- ♦ La plateforme pédagogique (vos cours en ligne)
- ♦ Votre dossier administratif, vos notes et résultats
- ♦ Votre webmail
- ♦ Le covoiturage
- ♦ Des offres de stages et d'emplois
- ♦ Des ressources et services en ligne de la BU
- ♦ Les informations institutionnelles (sur l'intranet)

# LA MAISON DES LANGUES

UN ESPACE MULTIMÉDIA  
DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS  
(ARRAS - BÉTHUNE - LENS)



La Maison des Langues permet aux étudiants de développer en autonomie et à leur rythme des compétences linguistiques orales et écrites. Elle dispose d'équipements variés et adaptés à l'autoformation et offre aux étudiants qui le souhaitent l'aide d'un tuteur.

La fréquentation de la Maison des Langues contribue à faciliter la mobilité internationale des étudiants et la préparation des certifications adossées au Cadre Européen de Référence pour les langues (CLEs ou TOEIC Listening & Reading).

**Ateliers proposés dans 16 langues :**

anglais, allemand, espagnol, catalan, italien, polonais, chinois, japonais, turc, roumain, hongrois, tchèque, arabe, portugais, russe et langue des signes.

**MAISON DES LANGUES**

Tél. 03 21 60 38 25  
maisondeslangues@univ-artois.fr

**Accès libre  
et gratuit**

# LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



## SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Bibliothèque de Lettres et Langues,  
Sciences humaines et sociales,  
Sciences économiques - Bât. L

Tél. 03 21 60 38 43  
[portail-bu.univ-artois.fr](http://portail-bu.univ-artois.fr)

Horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi de 9h à 19h  
le samedi de 9h à 12h

## LA BU

- ♦ vous offre des espaces de travail et l'accès à des ressources imprimées et numériques
- ♦ sélectionne des ressources de qualité adaptées à votre cursus universitaire
- ♦ vous aide dans votre recherche d'information

## UNE FOIS INSCRIT, VOUS POUVEZ :

### ACCÉDER

- ♦ à des ressources documentaires de qualité sélectionnées par les bibliothécaires
- ♦ aux ressources électroniques sur place et à distance
- ♦ au catalogue du réseau des bibliothèques (<http://portail-bu.univ-artois.fr>) et à votre compte lecteur
- ♦ au wifi

### BÉNÉFICIER

- ♦ de l'aide des bibliothécaires sur place ou à distance (chat UBIB)
- ♦ de formations aux ressources documentaires pour apprendre à rechercher, évaluer, sélectionner et exploiter l'information

### EMPRUNTER

- ♦ l'ensemble des documents disponibles dans vos bibliothèques
- ♦ un ordinateur portable, une tablette, une liseuse, etc.

### FAIRE VENIR

- ♦ gratuitement tous les documents du réseau (prêt navette)
- ♦ des documents d'autres bibliothèques universitaires (prêt entre bibliothèques)

### UTILISER

- ♦ des espaces adaptés aux travaux de groupes
- ♦ du matériel dédié aux personnes handicapées (loupes, logiciels adaptés, etc.)

# LES RELATIONS INTERNATIONALES



Retrouvez toutes les informations sur les séjours d'études à l'étranger (vidéos de témoignages, informations, formulaire de candidature, etc.) et les financements pour une mobilité internationale sur le site web de l'université, rubrique « International » : [www.univ-artois.fr/International](http://www.univ-artois.fr/International)

**SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

[sri@univ-artois.fr](mailto:sri@univ-artois.fr)

## SÉJOUR D'ÉTUDES POUR UN SEMESTRE OU UNE ANNÉE UNIVERSITAIRE DANS UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE :

- ♦ Programme Erasmus + dans un pays européen
- ♦ Programme BCI au Canada (Québec)
- ♦ Convention bilatérale signée entre l'université d'Artois et une université partenaire en Europe ou hors-Europe pour un échange simple ou un double-diplôme.

### Agenda :

**Novembre - Semaine de la Mobilité Internationale :** événements et réunions d'information organisés sur chaque pôle.

**Décembre / janvier :** période de candidature.

**Mars :** sélection des étudiants par les UFR ou IUT.

**D'avril jusqu'au départ :** constitution du dossier de mobilité par les étudiants sélectionnés.

## STAGE

Réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de son cursus universitaire, c'est possible ! L'ensemble des démarches (recherche, convention, etc.) incombe à l'étudiant en lien avec son UFR ou IUT.

### À NOTER :

Des aides financières à la mobilité internationale existent pour les séjours d'études et les stages à l'étranger.

# CAP AVENIR

## Orientation et Insertion Professionnelle



### CAP AVENIR - Orientation et Insertion Professionnelle

Bâtiment F (EGASS) - Salle S21

Votre conseillère :

Silvie DUBYK

Tél. 03 21 60 37 15

capavenir-arras@univ-artois.fr

**Horaires d'ouverture :**

- ♦ du lundi au vendredi :  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- ♦ le mercredi de 8h30 à 13h

### UN LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE CONSEILS OUVERT À TOUS

Consultation sur place et en accès libre des documents numériques et papier sur :

- ♦ l'enseignement supérieur et l'offre de formation
- ♦ les métiers, les secteurs d'activités, le marché de l'emploi, les techniques de recherche d'emploi
- ♦ la préparation aux concours

Des postes informatiques à votre disposition :

- ♦ pour effectuer des recherches liées à votre orientation, à votre recherche de stage ou d'emplois
- ♦ pour créer vos CV et lettres de motivation

Des conseillères pour un accompagnement personnalisé dans l'orientation et la réorientation :

- ♦ entretiens individuels pour définir votre parcours d'études, votre réorientation ou votre projet professionnel
- ♦ aide à la recherche documentaire
- ♦ ateliers de construction du projet personnel et professionnel.

### PRÉPARER VOTRE RECHERCHE DE STAGE OU D'EMPLOI

Une plateforme Carrière (Career Center) pour vos stages, alternance et emplois : La plateforme Carrière de l'université d'Artois vous permet d'accéder à des offres d'emplois et de stage, de créer votre espace personnalisé (abonnement et alertes offres) et de déposer votre CV, qui sera visible par les entreprises partenaires de l'université. Vous accédez également à bon nombre d'informations relatives aux métiers, entreprises, mais aussi aux événements (forums, job dating, ateliers, semaine thématique, etc.)  
(ENT, rubrique Emplois et Stages)

# LE HUBHOUSE



## HUBHOUSE

Tél. 06 17 44 27 52

entrepreneuriat@univ-artois.fr



Hubhouse Artois  
www.hubhouseartois.fr

## LIEU DE CRÉATION ET D'INNOVATION

Le dispositif Hubhouse Artois fait partie du service CAP Avenir. C'est une cellule de sensibilisation dédiée à l'esprit d'entreprendre, dont l'objectif est de faire fructifier les capacités créatives, d'initiatives, de prise de parole chez l'étudiant investi et curieux. Le Hubhouse pré-accompagne et oriente également les étudiants ou jeunes diplômés inscrits dans un projet entrepreneurial jusqu'à deux ans après l'obtention de leur diplôme. Il sensibilise les étudiants aux différents aspects de l'entrepreneuriat et à la prise d'initiatives, leur offre des atouts supplémentaires pour leur insertion professionnelle, car l'entrepreneuriat peut se décliner de multiples manières :

- ♦ Activité principale : création d'entreprise, reprise, association...
- ♦ Projet intrapreneurial : devenir un salarié performant qui appréhende mieux les tenants et les aboutissants de la vie de l'entreprise
- ♦ Activité complémentaire à un poste de salarié pour pratiquer une passion, avoir un revenu complémentaire...
- ♦ État d'esprit pour réaliser tout projet d'activité au sein de l'université d'Artois : projet tutoré, mini entreprise, junior entreprise...

C'est aussi le lieu de jeux d'entreprises et de rencontres avec des professionnels de la création.

## SES MISSIONS EN BREF

- ♦ Informer, sensibiliser et initier les étudiants, les acteurs de l'enseignement supérieur et le personnel universitaire à l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre
- ♦ Pré-accompagner les étudiants ou jeunes diplômés dans leurs démarches entrepreneuriales
- ♦ Développer un réseau de partenaires économiques intra/extra universitaire : ressources et expériences dont peuvent bénéficier les porteurs de projet

# FCU ARTOIS

## LA FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Dans le cadre de la Formation « Tout au Long de La Vie » (FTLV), la FCU Artois développe les formations en alternance de Bac +2 à Bac +5 (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Elle est l'interlocutrice des personnes n'ayant pas les pré-requis pour intégrer une formation, en leur permettant de faire reconnaître leurs acquis par la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de s'inscrire au DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

Enfin, elle accompagne tous les salariés ou demandeurs d'emploi dans leur projet de reprise d'études ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



### FCU ARTOIS - FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Bâtiment « Le Dôme » (bât. K)

Tél. 03 21 60 37 07 - fcu-fare@univ-artois.fr

#### Horaires d'ouverture :

Consultez les horaires d'ouverture au public sur le site [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr), rubrique « Formations » puis « La formation continue »

### VOTRE CAREER CENTER DANS VOTRE POCHE

Mettez toutes les chances de votre côté en accédant aux meilleures offres (stage, emploi et alternance) et événements de votre établissement, où que vous soyez, directement sur votre smartphone !



Avec votre Career Center sur votre mobile, accédez à des offres **exclusives** et à des événements carrières **ciblés**.

Suivez et partagez vos candidatures ainsi que les offres et événements avec vos amis et **construisez** votre réseau professionnel ensemble !

# LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE



## SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Bâtiment N (1<sup>er</sup> étage)

Arras

Tél. 03 21 60 60 29

## MA SANTÉ, J'Y TIENS !

Les services du SSU sont **gratuits et confidentiels**. Ils proposent :

- ♦ un accueil, une écoute, des soins d'urgence et de prévention
- ♦ une visite de médecine préventive pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle
- ♦ une consultation pour un aménagement des études et/ou des examens, une année blanche, un maintien de bourse, une priorité logement
- ♦ un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ♦ des dépistages visuels, auditifs, diabétiques, IST et des vaccinations
- ♦ des Midis santé : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, prévention des addictions...
- ♦ des consultations sur la contraception

## LE SERVICE SANTÉ

- ♦ Emmanuelle HERCHY, infirmière - Tél. 03 21 60 37 24
- ♦ Consultation psychologique : Marie-Claude LESTAVEL - Tél. 03 21 60 60 29
- ♦ Consultation médicale : Dr Isabelle ROLLET - Tél. 03 21 60 60 29
- ♦ Secrétariat : Françoise FLIPPE - Tél. 03 21 60 60 29

## LE SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales apportent « Écoute et Conseils » aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel)

- ♦ Dorothée DEMONCHAUX, assistante sociale, Maison des Langues (1<sup>er</sup> étage)  
Tél. 03 21 60 38 54.

# LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE

## LA MISSION HANDICAP



Rendez-vous du 17 septembre au 5 octobre 2018 sur le stand vie étudiante dans votre UFR

### SERVICE VIE ÉTUDIANTE - MISSION HANDICAP

Maison de l'Étudiant (RDC)  
9 Rue du Temple - 62030 Arras  
Tél. 03 21 60 61 84  
vieetudiante@univ-artois.fr

**LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE** facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- ♦ Dispositif d'accueil des néo-inscrits :
  - tutorat pour les étudiants internationaux inscrits à titre individuel
  - étudiants relais et étudiants tuteurs
  - accompagnement dans les démarches
  - stands d'information
  - broc' à vélos
- ♦ Offres d'emploi en partenariat avec le Conseil Régional Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT > rubrique offres d'emplois de l'université.
- ♦ Développement du logement innovant (logement intergénérationnel, colocation solidaire, etc.)

### LA MISSION HANDICAP

Dès la rentrée universitaire, les étudiants qui souhaitent valider leur statut d'étudiant en situation de handicap doivent prendre contact avec la chargée d'accueil de la Mission Handicap : Tél. 03 21 60 37 34 - [celine.decodts@univ-artois.fr](mailto:celine.decodts@univ-artois.fr) / [handi-artois@univ-artois.fr](mailto:handi-artois@univ-artois.fr). Des permanences seront proposées sur l'ensemble des sites universitaires (consulter les dates dans la rubrique vie étudiante du site internet).

Pour faire une demande d'aménagement de leurs cursus et/ou de leurs examens, ils seront reçus par le Dr Rollet - Tél. 03 21 60 60 29. Les aides matérielles et humaines pour le cursus et leurs examens seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement proposé par la Mission Handicap.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée au 31 octobre 2018.

La Mission Handicap met également en place des actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')

# LE SPORT À L'UNIVERSITÉ



## ARTOIS SPORT CAMPUS

Maison de l'Étudiant

9 Rue du Temple - 62030 Arras

Tél. 03 21 60 37 04 / 06 31 55 50 23

christelle.dos@univ-artois.fr



SUAPS Université d'Artois

## ARTOIS SPORT CAMPUS

Le service des sports propose une formation personnelle, validante, qualifiante et associative.

### LES OBJECTIFS D'ARTOIS SPORT CAMPUS SONT :

- ♦ La formation par la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) des étudiants quel que soit le niveau de pratique, du débutant jusqu'au haut niveau et des personnels
- ♦ La pratique des APS peut être notée pour les étudiants du grade de licence (bonus sport) →
- ♦ L'entraînement et l'encadrement des étudiants et l'aide à l'organisation des compétitions universitaires (ASU Artois)
- ♦ L'accompagnement et la mise en place des projets étudiants qui contribuent au développement de l'activité sportive universitaire
- ♦ La promotion de la pratique sportive et l'engagement associatif comme éléments déterminants et fédérateurs de la vie étudiante
- ♦ Le développement des nouvelles formes de pratique
- ♦ La coordination du dispositif d'accueil des sportifs de haut niveau (liste ministérielle et procédure interne)

Note / 20	% de bonus	Note / 20	% de bonus
20	5%	15	2,5%
19	4,5%	14	2%
18	4%	13	1,5%
17	3,5%	12	1%
16	3%	11	0,5%

Le planning de toutes les activités et des évènements sont disponibles sur le site de l'université : [www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Sports](http://www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Sports) et sur Facebook : SUAPS Université d'Artois.

# LE SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Rendez-vous toute la journée  
du 2 octobre 2018 à Arras pour  
l'ouverture de notre saison culturelle  
et associative !

SERVICE VIE CULTURELLE  
ET ASSOCIATIVE  
DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS (SVCA)

1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Étudiant  
Rue Raoul François - Arras

Tél. 03 21 60 49 49

[culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

[www.univ-artois.fr/svca](http://www.univ-artois.fr/svca)



@CultureArtois

## #RENCONTRER #AGIR #RESSENTIR ET #ESSAYER

Osez profiter de votre passage à l'université pour découvrir de nouveaux univers ! L'accès à la culture n'est pas toujours une évidence. Nous souhaitons désacraliser un monde pouvant paraître inaccessible en vous proposant une approche différente, sensible et artistique, qui contribue à enrichir notre regard sur la société.

### Des présences d'artistes pour #rencontrer

Vous croiserez peut-être le chemin d'artistes invités à habiter l'université pour créer des œuvres, se questionner avec vous sur des sujets comme l'image de soi, la trace que l'on peut laisser, notre rapport aux nouvelles technologies... : côtoyer un artiste c'est apprendre à se questionner, confronter ses idées, développer son esprit critique !

### De l'accompagnement pour #agir

Envie de vous investir dans une association étudiante ? Nous pouvons vous conseiller, vous financer, vous proposer un cycle de formations (comptabilité, communication...) et valoriser votre engagement ! (note bonus et/ou Certificat de Formation à la Gestion Associative)

### Des rendez-vous culturels pour #ressentir

Des cycles de films (ciné-droit à Douai et ciné-littérature à Arras), des concerts, des spectacles de jeunes compagnies ou d'artistes plus confirmés, des expositions... Ainsi qu'un Pass Culture à retirer gratuitement dans les BU, pour aller voir des spectacles à 3€ dans 25 lieux culturels du territoire !

### Des ateliers de pratiques artistiques pour #essayer

Tout au long de l'année, venez participer aux ateliers artistiques le temps d'un week-end ou d'une semaine. Théâtre, radio, danse, photographie... Essayez, osez ! Plusieurs lieux et équipements peuvent devenir vôtres pour développer vos talents (La Ruche : salle de spectacle de la maison de l'étudiant, une salle de répétition, des pianos, un labo photo...)

## L'université d'Artois reconnaît l'engagement de ses étudiants !

À travers son dispositif « R2E » (Reconnaissance de l'Engagement Étudiant), l'université d'Artois reconnaît et valorise :

- les engagements dans la vie associative étudiante et/ou institutionnelle
- les activités professionnelles
- les activités militaires dans la réserve opérationnelle
- les engagements de sapeur-pompier volontaire
- les missions de service civique ou de volontariat

Cette reconnaissance peut prendre la forme :

- ♦ d'un aménagement dans l'organisation et le déroulement des études (contactez votre UFR)
- ♦ d'une dispense de stage et/ou d'enseignement relevant du cursus de l'étudiant (1)
- ♦ d'un bonus « engagement associatif » (2)
- ♦ d'un bonus « engagement vie institutionnelle » (1)
- ♦ d'une certification de compétences
  - pour la gestion associative (2)
  - pour la vie institutionnelle (1)

1. Cap Avenir - [capavenir@univ-artois.fr](mailto:capavenir@univ-artois.fr)

2. SVCA - [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

## LA CÉSURE A L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

La césure consiste à suspendre temporairement sa formation dans le but d'acquérir une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger pendant 6 mois ou 1 an. L'étudiant s'engage à réintégrer sa formation et l'établissement à garantir une inscription à la fin de la césure.

Ce dispositif permet d'effectuer :

- ♦ une expérience professionnelle
- ♦ un stage
- ♦ une formation dans un autre domaine (avec ou sans stage)
- ♦ un engagement de service civique ou un volontariat associatif
- ♦ un projet de création d'activité dans le cadre du dispositif « étudiant entrepreneur » et l'obtention du diplôme d'étudiant entrepreneur porté par le pôle PEPITE

### Comment en bénéficier ? Vous devez :

- ♦ être inscrit à l'université d'Artois
- ♦ acquitter des droits de scolarité au taux réduit et la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- ♦ déposer votre demande au moins 1 mois ouvrable avant le début du semestre concerné par la césure au secrétariat pédagogique de votre UFR ou IUT (description du projet, CV et lettre de motivation)

## SE LOGER



### CROUS - 62000 ARRAS

- ♦ Résidence Universitaire de l'Artois - 12 rue Raoul François
  - ♦ Résidence de la Citadelle - 1 av. du Mémorial des Fusillés
  - ♦ Résidence des Templiers (bât. M) - Rue Camille Corot
  - ♦ Résidence G. Bernanos - Rue Emile Didier
- Tél. 03 21 50 81 82 - [antenne.arras@crous-lille.fr](mailto:antenne.arras@crous-lille.fr)

### PAS-DE-CALAIS HABITAT

Tél. 08 10 62 10 62 - [www.pasdecalais-habitat.fr](http://www.pasdecalais-habitat.fr)

### PLATEFORME LOGEMENT JEUNES

34 bis Grand'Place - 62000 Arras  
Tél. 03 21 71 92 97 - [plateformelogementjeunes@4aj.fr](mailto:plateformelogementjeunes@4aj.fr)

### CAMPUS VERT - Studios à la ferme

Tél. 03 20 29 43 68 - [www.campusvert.com](http://www.campusvert.com)

### GÉNÉRATIONS ET CULTURES

Tél. 03 21 50 29 91 - [contact@generationsetcultures.fr](mailto:contact@generationsetcultures.fr)  
[www.generationsetcultures.fr](http://www.generationsetcultures.fr) - rubrique un toit à partager

**LOKAVIZ - La centrale du logement étudiant**  
[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

Pour + d'infos sur les aides au logement,  
contactez la CAF : Tél. 0 810 25 62 30 - [www.arras.caf.fr](http://www.arras.caf.fr)

## SE RESTAURER



### RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CROUS

10 rue des Voituriers - 62000 Arras / Tél. 03 21 50 81 82

Prix du repas : 3,25 € (prix susceptible d'être modifié à la rentrée)

Horaires d'ouverture :

- ♦ Restaurant Universitaire : de 11h45 à 13h45 (du lun. au ven.)
- ♦ Cafétéria : de 8h30 à 15h30 (du lun. au ven.)

## SE DÉPLACER



### LIGNE DE BUS - AGENCE ARTIS - WWW.BUS-ARTIS.FR

Gare de bus Place Foch (à côté de la gare SNCF)  
Tél. 0 811 000 089 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Horaires d'ouverture :

Du lun. au ven. : de 7h30 à 18h30 / Samedi : de 14h à 18h



+ D'INFOS !

### NOUVEAU : SERVICE DE COVOITURAGE

Écologique, convivial et économique, pensez au covoiturage avec CoVoit'Artois. Ce service permet de rechercher des trajets ou d'en proposer, et met directement en relation les étudiants susceptibles de partager des parcours.

## CONTACTS UTILES - Besoin d'aide ? de soutien ?

### Questions liées à l'organisation des cours ?

#### Questions administratives ?

Je contacte le service scolarité de ma composante :

- EGASS - tél. 03 21 60 49 47
- Histoire, Géographie, Patrimoines - tél. 03 21 60 49 87
- Langues Étrangères - tél. 03 21 60 38 98
- Lettres et Arts - tél. 03 21 60 37 25

### Difficultés à suivre ou à comprendre un cours ?

Les enseignants, les tuteurs et les bibliothécaires de la BU me conseillent et m'indiquent des documents ou des lectures.

### Orientation ? Changement de cursus ? Parcours professionnel ? Recherche de stages, emplois, alternance ?

Le service CAP AVENIR me guide et me conseille :  
tél. 03 21 60 37 15

### Problème d'ordre social, financier ou de logement ?

Les assistantes sociales peuvent m'aider :  
tél. 03 21 60 38 54

### Stress, anxiété, soucis de santé ?

Le SSU me reçoit, m'écoute et m'oriente :  
Secrétariat - tél. 03 21 60 60 29

### Étudiant en situation de handicap ?

Le service de la Vie Étudiante m'accompagne :  
tél. 03 21 60 37 34

### Étudiant étranger inscrit à titre individuel ?

Le service de la Vie Étudiante facilite mon arrivée et m'accompagne : tél. 03 21 60 61 84



## TEMPS FORTS

### LES ÉVÈNEMENTS À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

- ♦ Speed dating Service Civique : mardi 25 septembre 2018 de 11h à 14h sur le campus d'Arras
- ♦ Semaine de l'Insertion Professionnelle : du 12 au 23 novembre 2018 sur les campus de l'université
- ♦ Journée Portes Ouvertes : samedi 2 février 2019 sur les campus de l'université
- ♦ Journées d'immersion à l'université d'Artois : vacances d'hiver

### LES SALONS

- ♦ Salon de l'Étudiant d'Arras : jeudi 22 novembre 2018
- ♦ Salon de l'Étudiant et du Lycéen de Lille : du 10 au 12 janvier 2019
- ♦ Salon Studyrama de la poursuite d'études et des Masters à Lille : samedi 2 mars 2019
- ♦ Salon de la poursuite d'études et des Masters La Voix/L'Étudiant à Lille : samedi 9 mars 2019

### LES ÉVÈNEMENTS CARRIÈRES

- ♦ Forum Top Job (forum emploi) à Lille Grand Palais : vendredi 1<sup>er</sup> février 2019
- ♦ Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance à Lille Grand Palais : du 15 mars au 16 mars 2019

Rendez-vous sur [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr) pour connaître les autres temps forts : culture, santé, sport, etc.



# L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Rejoins notre page Facebook !  
@Universite.Artois



Suis-nous sur Twitter !  
@Univ\_Artois



Abonne-toi à notre profil Instagram !  
@universitedartois  
Utilise **#universitedartois** pour le repost  
de tes plus belles photos.



Découvre nos vidéos sur YouTube !  
@UniversiteArtois